



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/897

S/17170

9 mai 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 25 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES ET
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 9 mai 1985, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Yémen démocratique auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer, ci-joint, le texte de la déclaration faite par un porte-parole officiel du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen, le mercredi 8 mai 1985, au sujet de l'évolution de la situation en Amérique centrale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ladite déclaration comme document officiel de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de la République
démocratique populaire du Yémen auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Abdalla AL-ASHTAL

ANNEXE

Déclaration prononcée, le 8 mai 1985, à Aden, par un porte-parole
officiel du Ministère des affaires étrangères de la République
démocratique populaire du Yémen

Un porte-parole officiel du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen a prononcé la déclaration suivante :

"La République démocratique populaire du Yémen suit avec un grand intérêt l'évolution de la situation en Amérique centrale et considère que cette situation ne cesse de se détériorer en raison de la politique des Etats-Unis d'Amérique, qui consiste à imposer aux peuples de la région des conditions allant à l'encontre de leurs intérêts, et du non-respect de l'aspiration de ces peuples à vivre en paix et à choisir librement leur voie de développement indépendante. L'embargo commercial total imposé par les Etats-Unis d'Amérique au Nicaragua constitue une nouvelle escalade s'inscrivant dans la série des tentatives menées par le Gouvernement des Etats-Unis pour anéantir la révolution nicaraguayenne et entraver les efforts de paix déployés par les Etats du Groupe de Contadora.

Tout en condamnant vivement cette mesure, la République démocratique populaire du Yémen lance un appel à tous les Etats épris de paix pour qu'ils dénoncent cet acte qui va à l'encontre de la Charte des Nations Unies et des principes de la liberté du commerce et de la coopération entre les Etats. Elle exprime en outre son soutien au Nicaragua et aux mesures vigoureuses qu'il prendra pour faire face aux répercussions de cet acte."

